



Fcpe – conseil local du collège Flavius Vaussenat
fcpevaussenat@gmail.com

à Mme Viviane Henry,
DASEN de la DSDEN de l'Isère,
1 rue Joseph Chanrion
38000 GRENOBLE

Allevard, le 12 Septembre 2018,

Objet : Vigilance sur le maintien des effectifs à 120 ou l'ouverture d'une classe supplémentaire sur le niveau de quatrième conformément aux règles en vigueur.

Madame,

Pour la seconde année, nous sommes rentrés avec des effectifs de quatrième de plus de 120 élèves mais seulement 4 divisions de quatrième. Pourtant, notre collège est classé B au titre des Catégories Socio Professionnelles. A ce titre, cette division ne devrait pas dépasser les trente élèves par classe. Notre canton est en pleine expansion et de nouvelles constructions sont en cours, ces effectifs sont donc encore susceptibles d'augmenter courant de l'année. Comme nous vous l'avions écrit l'an passé, la « solution » de les renvoyer sur des établissements aux alentours n'est pas idéale pour diverses raisons : division des fratries, intégrations dans leur village, transports scolaires pas adaptés...

Ayant déjà vécu cette situation l'an passé, nous pouvons vous assurer que cette surcharge fatigue enfants et enseignants. Vous en êtes bien conscients puisque vous avez instauré vous-mêmes cette règle. La fatigue et la nervosité qui en découlent impactent de façon néfaste l'ensemble du collège, ses conditions de travail et son ambiance générale. Pour preuve, 6 conseils de discipline ont siégé l'an passé alors qu'il n'y en avait plus depuis plusieurs années (au moins 6 ans).

De plus, quelle crédibilité ont les professeurs auprès de nos enfants lorsqu'ils leur demandent de respecter les règles si leur propre institution en est incapable ?

Vous trouverez ci-joint le courrier envoyé en juin 2017 pour l'année scolaire 2017-2018 où nous étions confrontés pour la première fois à cet illogisme. Cette année, nous avons eu cette expérience et avons pu tirer le bilan d'une année scolaire dans ces conditions, il n'est pas positif.

Pour cette année, il semblerait que des départs et des refus de nouvelles inscriptions d'élèves administrativement hors secteur permettent finalement de maintenir dès le 15 septembre l'effectif à 120. Nous restons cependant inquiets sur les arrivées en cours d'année et les conditions de travail en effectif tendu notamment dans les classes spécifiques type labo de physique ou de SVT ou classes de techno.

- Des heures supplémentaires devraient au moins être attribuées à notre collège afin de pouvoir dédoubler ces cours pour qu'ils puissent se dérouler dans de meilleures conditions matérielles pour tous les élèves et leur AVS.
- Nous vous demandons également de ne pas sous-estimer une nouvelle fois les effectifs pour votre prochain calcul de division pour notre collège, ni les conséquences de ces classes surchargées pour l'ensemble de l'établissement.

En vous souhaitant une bonne réception et dans l'attente d'une réponse,

Cordialement,

Le conseil local FCPE du collège Flavius Vaussehat



*courrier envoyé le
29 juin 2017
SANS REPONSE*

Conseil local FCPE du collège Vaussehat

fcpevaussehat@gmail.com

à l'attention des services de la DSDEN

ce.ia38@ac-grenoble.fr

Objet : maintien des 19 divisions sur le collège d'Alleverd.

Mesdames, messieurs,

Ce courrier pour vous demander de maintenir comme par le passé 19 divisions sur le collège d'Alleverd.

En effet, dans vos premières estimations, vous nous aviez alertés sur le risque de passer en dessous des 120 élèves pour la section de 4^{ème}, effectif qui aurait alors justifié la fermeture d'une division pour cette section.

Cependant, actuellement, nous sommes au-dessus des 120 puisqu'à 121 voire 124 en intégrant comme il se doit les enfants nouvellement arrivés sur la région. Il paraît évident que ces enfants doivent être intégrés à leur collège de secteur.

D'abord pour des raisons pratiques, les transports en commun étant prévus uniquement pour les établissements de secteur dans notre canton. De par notre topographie et l'organisation des transports, être envoyé dans des établissements plus lointains induirait un temps de trajet vraiment conséquent ou une organisation familiale difficilement compatible avec les horaires qu'impose un emploi dans la région. Cela nous paraît de plus contradictoire avec votre dernière réforme qui préconisait un allègement de la journée des enfants.

Ensuite, pour des raisons humaines et sociales puisque ces enfants viennent d'autres régions de France et le collège de secteur reste le meilleur facteur de sociabilité et d'intégration dans une localité. Pour un jeune préadolescent en pleine construction, se sentir isolé au sein de sa propre commune pourrait nuire à son épanouissement, épanouissement nécessaire aussi à un bon parcours scolaire.

Enfin sur ce niveau, les classes actuelles avec des effectifs inférieurs à 30 sont déjà compliquées et nous le constatons lors des conseils de classe. Les observations et heures de colle sont nombreuses et des fiches de suivi sont mises en place. La concentration est difficile, l'écoute de l'autre, camarade ou professeur, est fastidieuse. Ces notions sont encore plus difficiles à travailler dans des classes top chargées.

Se basant entre autres sur ces éléments, l'équipe pédagogique s'apprête donc à reporter cette perte de division sur les classes de 5^{ème} (2017 - 2018) pour le bon fonctionnement de l'établissement. Cette décision n'est pas prise de gaieté de cœur puisqu'il faut privilégier la solution « la moins pire » pour une vision globale et collective mais cela se fait au détriment de nos futurs 5èmes. Les règles fixées par vous-mêmes pour des établissements classés B (- de 30 élèves par classe en 4^{ème}) n'ont certainement pas été choisies au hasard. Nous attirons aussi votre attention sur les élèves qui chaque année arrivent en cours d'année. Nos communes sont en pleine expansion/ construction et nous ne sommes pas à l'abri d'arrivée en cours d'année. Nous recevons aussi quasiment chaque année des élèves qui ont été exclus pour raison disciplinaire de leur établissement. Les intégrer dans des classes au deçà de vos recommandations ne sera pas acceptable, et certainement pas facteur de réussite ni pour eux ni pour les enfants déjà scolarisés dans l'établissement.

Nous vous demandons donc de bien vouloir revoir votre décision prise avec votre propre estimation de 118 élèves en prenant en compte ces éléments et que l'objectif que vous nous aviez vous-mêmes fixé (ne pas passer en dessous des 120) est bien atteint.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons favorable,

Le conseil local FCPE du collège Vaussenat.